

# Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le mardi 13 juillet 2021 à 19 h par visioconférence

#### PRÉSENCES:

Monsieur le maire Jean-François Parenteau, maire d'arrondissement Monsieur le conseiller Sterling Downey, conseiller de la ville Madame la conseillère Véronique Tremblay, conseillère d'arrondissement Monsieur le conseiller Luc Gagnon, conseiller d'arrondissement Monsieur le conseiller Pierre L'Heureux, conseiller d'arrondissement

#### **ABSENCES:**

Madame la conseillère Marie-Josée Parent, conseillère de la ville Madame la conseillère Marie-Andrée Mauger, conseillère d'arrondissement

# **AUTRES PRÉSENCES:**

Monsieur Julien Lauzon, directeur d'arrondissement

Madame Annick Duchesne, directrice des services administratifs

Madame Marlène Gagnon, directrice de la culture, des bibliothèques et du développement social

Madame Diane Vallée, directrice de projet

Monsieur Jean-François Mathieu, directeur par intérim des travaux publics

Monsieur Marc Rouleau, directeur du développement du territoire et des études techniques

Maître Mario Gerbeau, secrétaire d'arrondissement
Le maire déclare la séance ouverte et invite les personnes présentes à observer un moment de silence.
Communication du président au public
Le maire communique différentes informations au public au cours de la période s'étendant de 19 h 01 à 19 h 04.
10.01

## CA21 210164

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

#### ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 13 juillet 2021.

10.02

# Communications des conseillers au public

Les conseillers communiquent diverses informations au public au cours de la période s'étendant de 19 h 06 à 19 h 22.

10.03

#### Période de questions du public

La période de questions débute à 19 h 22 et se termine à 20 h 26. Au cours de cette période, le secrétaire d'arrondissement donne lecture de la seule question du public qui a été transmise par écrit. Le maire réponde à ces questions.

10.04

# CA21 210165

Adopter une déclaration à l'égard des plus récentes intentions de développement de la parcelle vacante du projet Pointe-Nord - lots 5 442 118 et 5 536 877. (1215999017)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

# ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ :

d'adopter la déclaration suivante à l'égard des plus récentes intentions de développement de la parcelle vacante du « projet Pointe-Nord », laquelle est constituée des lots numéros 5 442 118 et 5 536 877 du cadastre du Québec :

#### **SECTION I**

# TERRITOIRE D'APPLICATION

La présente résolution s'applique à la parcelle vacante située dans la partie nord de L'Îledes-Sœurs formée des lots numéros 5 442 118 et 5 536 877 du cadastre du Québec, lesquels sont illustrés à l'annexe A déposée en pièce jointe au présent sommaire décisionnel.

## **SECTION II**

**DÉCLARATION** 

Considérant l'analyse de la Direction du développement du territoire et des études techniques (DDTET);

Considérant l'avis du comité consultatif d'urbanisme sur cette analyse;

Le conseil d'arrondissement déclare, qu'à l'égard des plus récentes intentions de développement de la parcelle vacante du « projet Pointe-Nord », il est en accord avec les plans élaborés par la société *Fahey et associées* le 21 juin 2021 et les éléments déposés à la DDTET, puis présentés au comité consultatif d'urbanisme le 28 juin dernier, lesquels visent à permettre la construction de deux tours d'habitations ayant une distance d'environ 49 m entre elles ainsi que celles déjà construites et des bâtiments de 3 à 5 étages ou moins; le tout conformément aux dispositions du programme particulier d'urbanisme et à celles relatives aux plans d'implantation et d'intégration architecturale en vigueur à l'arrondissement.

#### Annexe A

Présentation PROJET PROMENT PPU partie nord de l'IDS

#### **VOTE**

Votent en faveur : le maire Jean-François Parenteau, la conseillère Véronique Tremblay

ainsi que le conseiller Pierre L'Heureux;

**Votent contre :** les conseillers Sterling Downey et Luc Gagnon.

15.01 1215999017

\_\_\_\_\_

#### CA21 210166

Confirmer auprès de l'entreprise *Canadian Basketball Ventures L.P.* (CEBL) l'intérêt de l'arrondissement de Verdun d'accueillir une équipe de la ligue canadienne élite de basketball à l'Auditorium de Verdun pour une durée de 5 ans pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2026, et ce, en considération d'une somme à déterminer.

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

# ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

- de confirmer auprès de l'entreprise Canadian Basketball Ventures L.P. (CEBL) l'intérêt de l'arrondissement de Verdun d'accueillir une équipe de la ligue canadienne élite de basketball à l'Auditorium de Verdun pour une durée de 5 ans pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2026, et ce, en considération d'une somme à déterminer;
- 2. de poursuivre les démarches pour confirmer une entente avec l'entreprise *Canadian Basketball Ventures L.P. (CEBL)* d'ici octobre 2021.

20.01 1217898004		

## CA21 210167

Autoriser une dépense additionnelle de 72 540,16 \$, taxes incluses, pour les travaux de reconstruction de trottoirs et travaux divers dans le cadre du contrat accordé à *Groupe Rock-Sol inc*. (CA21 210089), majorant ainsi le montant total du contrat de 457 900,35 \$ à 530 440,51 \$, taxes et contingences incluses. (1216972001)

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

#### ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

- d'autoriser une dépense additionnelle de 72 540,16 \$, taxes incluses, pour les travaux de reconstruction de trottoirs et travaux divers dans le cadre du contrat accordé à *Groupe Rock-Sol inc.* (CA21 210089), majorant ainsi le montant total du contrat de 457 900,35 \$ à 530 440,51 \$, taxes et contingences incluses;
- 2. d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel; cette dépense devant être assumée à 12,7 % par la ville centre, à savoir pour un montant de 9 245,42 \$.

20.02 1216972001	

#### CA21 210168

Rejeter la soumission reçue pour les travaux d'aménagement des habitats compensatoires du poisson en lien avec la plage urbaine de Verdun, sur les berges, dans l'arrondissement de Verdun - Appel d'offres public S21-005 - Un (1) soumissionnaire. (1216277002)

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

#### ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

de rejeter la soumission reçue pour les travaux d'aménagement des habitats compensatoires du poisson en lien avec la plage urbaine de Verdun, sur les berges, dans l'arrondissement de Verdun, et ce, dans le cadre de l'appel d'offres publics S21-005.

20.03 1216277002		

# CA21 210169

Rejeter la soumission reçue pour les travaux de réaménagement du parc du Souvenir. Appel d'offres public S21-010 (1 soumissionnaire). (1216972003)

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

## ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

de rejeter la soumission reçue pour les travaux de réaménagement du parc du Souvenir dans le cadre de l'appel d'offres public S21-010.

20.04 1216972003			

#### CA21 210170

Rejeter les soumissions reçues pour les travaux d'agrandissement du skatepark dans le parc Arthur Therrien dans l'arrondissement de Verdun - Appel d'offres public S21-019 - Deux (2) soumissionnaires. (1216277003)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

#### ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

de rejeter les soumissions reçues pour les travaux d'agrandissement du *skatepark* dans le parc Arthur Therrien dans l'arrondissement de Verdun, et ce, dans le cadre de l'appel d'offres publics \$21-019

20.05 1216277003			

#### CA21 210171

Rejeter les soumissions reçues pour les travaux de renaturalisation des rives par des plantations et réfection des sentiers et mobilier urbain au parc Lacoursière, à L'île-des-Sœurs, dans l'arrondissement de Verdun - Appel d'offres public S21-013 - deux (2) soumissionnaires. (1216277004)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

## ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

de rejeter les soumissions reçues pour les travaux de renaturalisation des rives par des plantations et réfection des sentiers et mobilier urbain au parc Lacoursière, à L'île-des-Sœurs, dans l'arrondissement de Verdun, et ce, dans le cadre de l'appel d'offres public S21-013.

20.06 1216277004			

## CA21 210172

Conclure avec l'organisme Centre de haute performance de hockey 21.02 une entente pour l'exploitation de la boutique à l'Auditorium de Verdun d'une durée de 3 ans pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2024, et ce, en considération de la somme de 25 209,60 \$ (avant taxes), devant être versée en 36 versements consécutifs. (1217898003)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

# ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

- de conclure avec l'organisme Centre de haute performance de hockey 21.02une entente pour l'exploitation de la boutique à l'Auditorium de Verdun d'une durée de 3 ans du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2024;
- 2. d'autoriser la réception de la somme de 25 209,60 \$ avant taxes à cette fin;

3. d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.07 1217898003			

#### CA21 210173

Demander au comité exécutif de la Ville de Montréal d'augmenter le budget d'arrondissement afin d'y inclure une subvention de 3 600 \$ (non taxable) reçue en lien avec le *Programme de soutien aux activités sportives et de loisirs nautiques 2020-2021* de l'organisme *Sport et Loisir de l'Île de Montréal* (SLIM) et devant être versée à l'organisme *NAVI Espace Nautique inc.* pour la tenue de l'événement « Prêts gratuits de kayak et de planche à pagaie » / Autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses équivalent à cette somme à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et de développement social de l'arrondissement de Verdun.

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

#### ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

- 1. de demander au comité exécutif de la Ville de Montréal d'augmenter le budget d'arrondissement afin d'y inclure une subvention de 3 600 \$ (non taxable) reçue en lien avec le Programme de soutien aux activités sportives et de loisirs nautiques 2020-2021 de l'organisme Sport et Loisir de l'Île de Montréal (SLIM) et devant être versée à l'organisme NAVI Espace Nautique inc. pour la tenue de l'événement « Prêts gratuits de kayak et de planche à pagaie »;
- 2. d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses équivalent à cette somme à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et de développement social de l'arrondissement de Verdun.

20.08 1214637012	

## CA21 210174

Adopter, sans changement, le *Règlement sur les excavations sur le domaine privé* (RCA21 210011). (1214422005)

Vu l'avis de motion donné du Règlement sur les excavations sur le domaine privé par le conseiller Luc Gagnon;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « *Règlement sur les excavations sur le domaine privé* » par le conseiller Luc Gagnon lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 29 juin 2021;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribuées aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la présente séance;

Attendu que l'objet de ce règlement est détaillé au dossier décisionnel;

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

## ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

d'adopter, sans changement, le Règlement sur les excavations sur le domaine privé (RCA21 210011).

# CA21 210175

40.01 1214422005

## Édicter les ordonnances relatives à divers événements publics. (1219072007)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

# ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

d'édicter les ordonnances nécessaires relatives à la tenue des événements publics suivants :

Nom de l'événement	Lieu	Date et horaire
Vente de livres Arrondissement de Verdun	Centre communautaire Elgar et parc Elgar	du vendredi 30 juillet au lundi 2 août 2021, de 9 h 30 à 17 h 30 du vendredi 27 août au lundi 30 août 2021, de 9 h 30 à 17 h 30
Feux d'artifice Loto-Québec	parc de West-Vancouver, situé sur le boulevard de L'Île-des-Sœurs	samedi 7 août 2021, de 12 h à 22 h

et ce en vertu des règlements suivants :

- Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012);
- Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516);
- Règlement relatif à la circulation et au stationnement (RCA06 210012);
- Règlement sur les commerces ou ventes temporaires(1735).

40.02 1219072007			

# CA21 210176

Abroger la résolution CA21 210040 adoptée, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA08 210003) (PPCMOI), et qui visait à permettre l'agrandissement du bâtiment situé au 5987, rue de Verdun afin d'y ajouter un étage et 19 logements - Lots 1 198 846 et 1 937 354.(1205291008)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

# ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'abroger la résolution CA21 210040 adoptée en vertu du *Règlement sur les projets particuliers* de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA08 210003) qui visait à permettre l'agrandissement du bâtiment situé au 5987, rue de Verdun afin d'y ajouter un étage

et 19 logements - L	ots 1 198 846 et 1 937 354.
40.03 1205291008	
CA21 210177	
Nomination du ma (1212098002)	aire suppléant pour les mois de septembre, octobre et novembre 2021.
Il est proposé par	le conseiller Luc Gagnon
appuyé par	la conseillère Véronique Tremblay
ET UNANIMEMEN	Γ RÉSOLU :
	eur Pierre L'Heureux, conseiller d'arrondissement, comme maire suppléant de Verdun, pour les mois de septembre, octobre et novembre 2021.
51.01 1212098002	
Mots des conseille	ers
Les membres du co 19 h 36 à 19 h 39.	onseil s'expriment sur différents sujets au cours de la période s'étendant de
Affaires nouvelles	
Aucun sujet n'est a	pporté sous cette rubrique.
70.01	
Levée de la séance	e
Il est proposé par	le conseiller Sterling Downey
appuyé par	le maire
ET UNANIMEMEN	ΓRÉSOLU:

de lever la séance à 19 h 40.				
70.02				
_				
JEAN-FRANÇOIS PARENTEAU	J	MARIO GERB	EAU	

SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT

MAIRE D'ARRONDISSEMENT

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 13 juillet 2021 à 19 h